



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
MRC de Maskinongé
Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts

Une séance extraordinaire des membres du Conseil Municipal a eu lieu le 31 mai 2021 à 19h30, à huis clos dû à la pandémie COVID-19 tel que le permet le Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation. L'enregistrement audio de la séance est disponible sur le site web de la municipalité tel que demandé via l'arrêté ministériel 2020-099 du 03 décembre 2020.

À laquelle étaient présents :

- Monsieur Yves Robert
- Monsieur Pierre Picotte
- Monsieur Jean-Pierre Frappier
- Madame Mélanie Lacoursière

Madame Maryse Allard, secrétaire-trésorière était présente.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Michel Bourassa, maire.

Sujet à l'ordre du jour :

Avis de motion

- Règlement décrétant un emprunt de 4 365 485 \$ pour l'exécution des travaux de réfection du Rang Baril.

AVIS DE MOTION

Monsieur Yves Robert, conseiller, donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance ultérieure, un règlement décrétant un emprunt de 4 365 485\$ pour les travaux de réfection du Rang Baril.

Un projet de règlement est aussi déposé.

Rés. 118-05-2021

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur Pierre Picotte et unanimement résolu, que l'assemblée soit levée.

Maire

Secrétaire-Trésorière

« Je, Michel Bourassa, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».